

AGENCE DU CLIMAT
LE GUICHET DES SOLUTIONS
Eurométropole de Strasbourg



Le conseil en mobilité décarbonée

Retour d'expérience de l'agence du climat de l'Eurométropole de Strasbourg

20-21 novembre 2023

Soutenu
par



Strasbourg.eu
eurométropole



Le déploiement du conseil en mobilité décarbonée

Eurométropole de Strasbourg

NO₂ : valeur limite européenne, ligne directrice de l'OMS et ZFE

France



2019

LOM : mise en place de ZFE

2021

LCR : calendrier ZFE pour 10 territoires
TA Paris condamne l'Etat pour inaction climatique

2022

Condamnation Etat par le Conseil d'Etat pour le NO₂ *

2023 - 2025

Interdiction progressive des sans Crit'Air et 5 puis 4 et 3 dans 5 zones concernées par des dépassements des seuils réglementaires



EMS

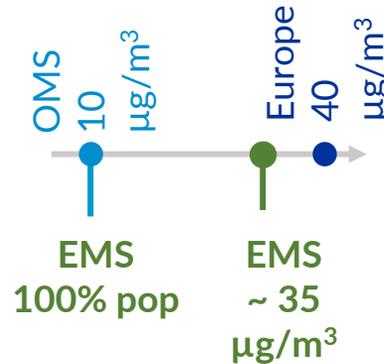


2019

Délibération principe ZFE dont interdiction Crit'Air 2
Plan climat : respect des recom. de l'OMS et sortir du diesel au plus tard en 2030

2021

Délibération dispositif aide et accomp. ZFE



2023 - 2028

Interdiction progressive des sans Crit'Air et 5 puis 4, 3 et 2

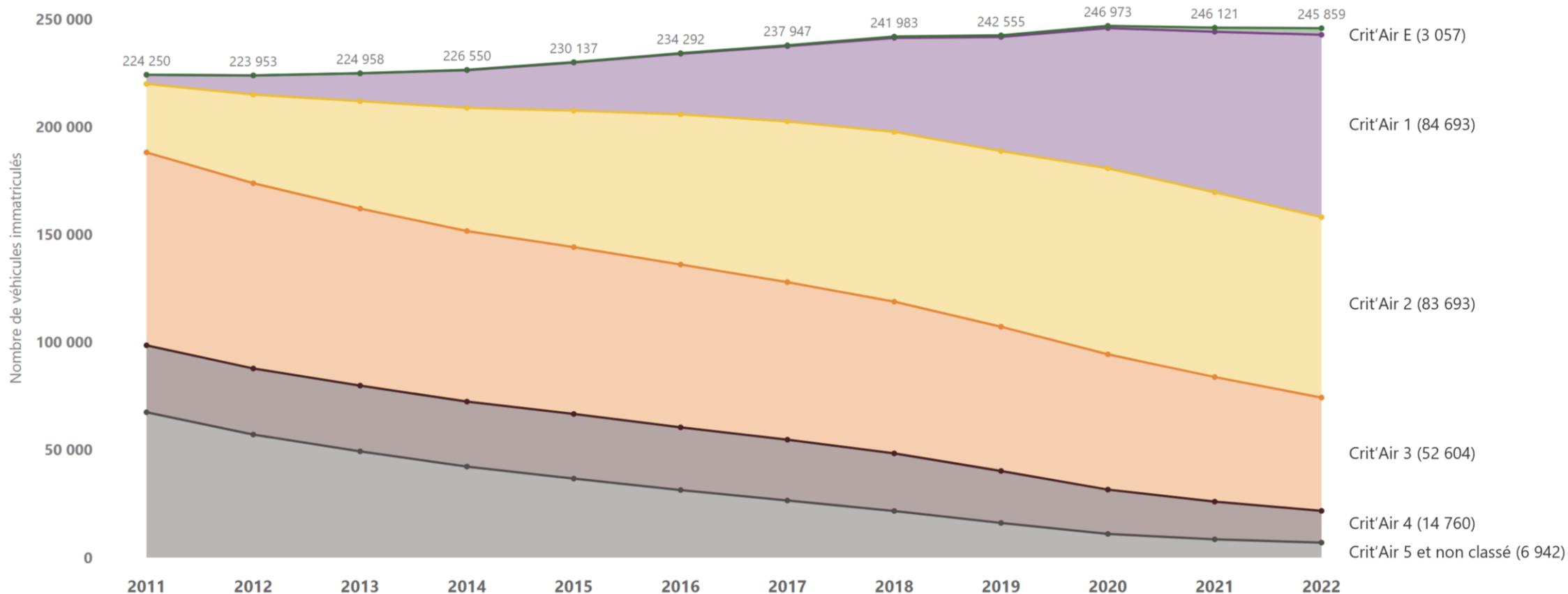
*3 territoires toujours en dépassement de valeur limite pour le NO₂ : agglomérations de Paris, Lyon et Marseille



Quel contexte ?

Évolution du parc de véhicules particuliers de l'Eurométropole de Strasbourg

● Crit'Air 5 et non classé ● Crit'Air 4 ● Crit'Air 3 ● Crit'Air 2 ● Crit'Air 1 ● Crit'Air E



Source : Service des données et études statistiques (SDES), données de parc de voitures particulières au 1^{er} janvier des années 2011 à 2022



Périmètre



511 000 habitants concernés (chiffres de 2020)
répartis sur **33 communes**



Près de **500 décès prématurés par an** sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg liés aux problématiques de qualité de l'air (maladies cardiovasculaires, asthme, cancers)



Sur l'Eurométropole de Strasbourg, le secteur du transport routier représente :

- Le **1^{er} contributeur en émission d'oxydes d'azote (NOx)**
- Le **2nd contributeur en matière de particules fines (PM2.5 et PM10)**

Le périmètre de la ZFE-mobilité

33 communes
de l'Eurométropole
concernées par
la Zone à Faibles
Émissions
mobilité



LÉGENDE

Axes non-concernés par la ZFE-mobilité

PANNEAU DE LA ZFE-M,
INTERDISANT LA CIRCULATION
DES VÉHICULES SANS CRIT'AIR
OU CRIT'AIR 5.



Thématiques déjà déployées ►



Rénovation énergétique des bâtiments
Lutte contre la précarité



Développement des énergies
renouvelables



Mobilité durable et décarbonée



Consommation responsable
Réduction et réemploi des déchets

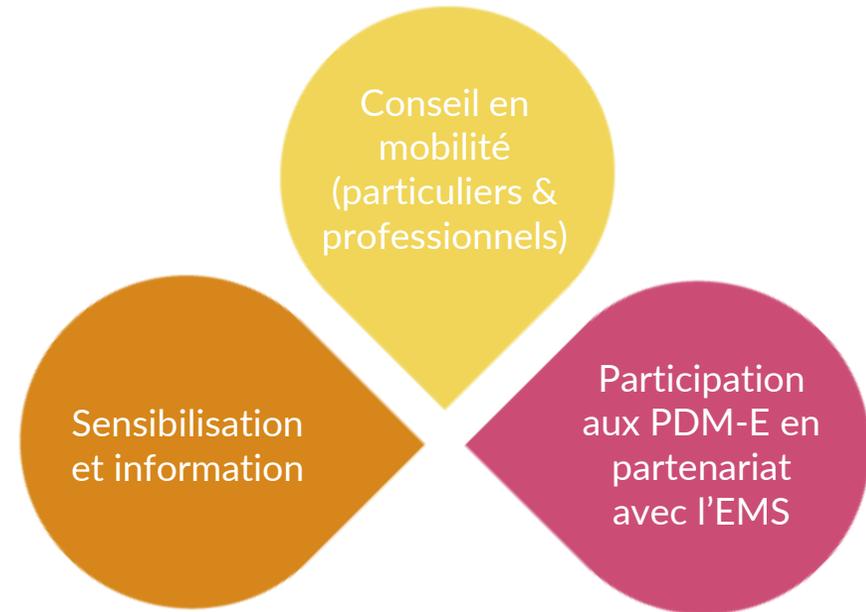


Végétalisation
Préservation de la biodiversité



Résilience et adaptation
aux changements climatiques

La mobilité au sein de l'agence :





Qu'est-ce que le Conseil en Mobilité ?



Un **ENTRETIEN** téléphonique ou au sein de nos locaux



Un **DIAGNOSTIC** des pratiques, besoins et contraintes de la personne / du professionnel accompagné



Un **SUIVI** et une **ANALYSE** des données récoltées lors des entretiens



Deux **DOCUMENTS** transmis après le rendez-vous :

- ➔ Le conseil en mobilité
- ➔ Une attestation



Un accompagnement maintenu sur la durée & un conseiller dédié tout au long de la démarche de changement de mobilité / changement de véhicule

En moyenne, après son rendez-vous, chaque particulier échange à **3 reprises** avec son conseiller !

Soutenu par



Construction du conseil en mobilité



Définition de la **méthodologie** à appliquer

⚠ *Personnalisation, proximité, accompagnement*



Identification des **données** à collecter & construction du **questionnaire**

📍 *Localisations, habitudes, besoins, contraintes, ...*



Analyse de l'**offre** et des **acteurs** du territoire



Strasbourg **m**obilités



citiz
GRAND EST



Construction du conseil en mobilité



Veille règlementaire et technique sur les aides mobilisables et leurs conditions



Coordination avec la collectivité et les acteurs du territoire



Passage d'informations sur le service de conseil auprès d'acteurs concernés et au contact du public : *contacts, documents informatifs, webinaires*



Construction du conseil en mobilité

Déploiement de services/actions connexes au conseil en mobilité, en partenariat avec les acteurs du territoire, et en réponse aux besoins de bénéficiaires :



➤ Observatoire ZFE-m



CRÉSUS®

➤ Financement microcrédit



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

➤ Permanence d'accompagnement aux démarches en ligne





Quelles sont les aides existantes ?

Etat :

Bonus écologique (selon modèle) :

Jusqu'à 7 000 € pour un particulier

Jusqu'à 3 000 € (VP) ou 4 000 € (camionnette) pour un professionnel

Particuliers :

1 500 à 4 000 € pour Crit'Air 1 (émissions de Co2 normées)

2 500 à 6 000 € pour électrique ou hydrogène

Professionnels :

VP : 2 500 €

Utilitaire : de 5 000 à 9 000 €

Surprime ZFE :

1 000 € Pour les habitants d'une ZFE (Majorée dans le cas d'une aide de la collectivité jusqu'à 3 000 €)



Région Grand Est :



Acquisition de véhicules routiers à faibles émissions (professionnels) :

1 600 à 60 000 € selon énergie, plafond défini par rapport au surcoût d'un véhicule diesel équivalent

Pour un maximum de 50 véhicules/an et par catégorie

Chèque vert (professionnels) :

5 000 € pour l'acquisition de véhicules propres

Eurométropole de Strasbourg :



Particuliers :

2 000 à 4 000 € pour un changement vers Crit'Air 0 ou 1

900 à 1 400 € pour un 2 ou 3 roues électriques

Professionnels :

1 500 à 15 000 € pour un changement de véhicule Crit'Air 0

ou 1



Nécessité de passer par un conseil en mobilité pour obtenir les aides de l'Eurométropole de Strasbourg



Quelles sont les aides aux mobilités alternatives existantes ?

Etat :

Bonus vélo :

Jusqu'à 400 € pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique

Jusqu'à 2 000 € pour l'acquisition d'un vélo cargo

Prime à la conversion VAE :

Jusqu'à 3 000 pour le remplacement d'un véhicule diesel d'avant 2011 ou essence d'avant 2006 par un VAE ou vélo cargo

Professionnels :

VAE : 1 500€

Surprime ZFE :

1 000 € Pour les habitants d'une ZFE (Majorée dans le cas d'une aide de la collectivité jusqu'à 3 000 €)



Région Grand Est :



Soutien à l'achat de vélo spécifique ou transformation de vélo (particuliers) :

200 à 3 000 € selon installation d'un kit de conversion ou selon la typologie du vélo acquis

Eurométropole de Strasbourg :



Aides à l'acquisition VAE/vélo cargo :

Jusqu'à 500 € pour l'acquisition d'un VAE

500 € pour l'acquisition d'un vélo cargo

Professionnels :

500 à 1 000 € pour un VAE ou un vélo cargo

Aides aux mobilités alternatives à la voiture (compte mobilité) :

2 000 à 2 500 €



Nécessité de passer par un conseil en mobilité pour obtenir les aides de l'Eurométropole de Strasbourg



COMPTE MOBILITÉ



Strasbourg.eu
eurométropole



- Aide à l'acquisition d'un VAE ou vélo cargo : Participation au financement d'un VAE ou vélo cargo
- Transport public : ex. : carnet de tickets ou votre abonnement CTS sur votre Badgeo
- Location de vélos courte ou longue durée chez Vélhop
- Autopartage : ex. : une location de voiture chez Citiz
- Réparation, entretien et maintenance de votre cycle : frais de main d'œuvre pris en charge pour vélo, vélo à assistance électrique, vélo-cargo ou trottinette
- Achat de petit équipement de sécurité pour l'usage des cycles et trottinettes : ex. : casque, cadenas, pose d'un système d'éclairage fixe



Evolution

Soutenu
par



Strasbourg.eu
eurométropole

8802

personnes ont pris contact avec le
pôle mobilité

4082

particuliers ont bénéficié d'au
moins un conseil en mobilité

220

professionnels ont bénéficié d'au
moins un conseil en mobilité

3667

attestations de conseil en mobilité
envoyées

124

accompagnements administratifs
effectués en présentiel

1^{er} conseil

100 contacts
particuliers

1000 contacts
particuliers

2000 contacts
particuliers

5000 contacts
particuliers

Octobre 2021

Décembre 2021

Avril 2022

Septembre 2022

Avril 2023





Les activités déployées



Sensibilisation, actions de terrain

Plus de 50
événements

Plus de 1 000
personnes
touchées

14 (+2)
webinaires
et
formations



Afterwork P21



Journée mobilité France 3

Après-midi mobilité palais U



Fête du vélo cité de l'III



Expo du vélo



Journée mobilité Bouygues



Le constat global :

- Un manque d'informations sur les véhicules aux énergies alternatives
- Des délais de livraison longs sur ces motorisations alternatives (VUL électrique)
- Des dérogations potentiellement mobilisables
- Des dispositifs d'aides financières méconnus (national, regional et local)





Les solutions apportées :

Une mise en relation d'acteurs professionnels !

Le conseil en mobilité décarbonée

Des outils déployés :

- ✓ [Fiche info énergie](#)
- ✓ [Outil d'aide à la décision VUL](#)

➔ **Des échanges instructifs et variés !**



Déploiement de terrain dans les QPV

Population des **22 QPV** de l'EMS



Déploiement de terrain pour mieux toucher cette population

- **Formation** de certains services de l'EMS.
- Participation à plusieurs **assemblées citoyennes**.
- Réponse aux sollicitations des **associations de quartier**.
- Mission confiée à VoisinMalin sur l'Elsau pour effectuer un **porte-à-porte sur 250 logements**.
- Recrutement d'une **personne dédiée** aux QPV.

- Identification des **acteurs relais** de terrain.
- Cartographie des lieux/événements pour effectuer un **premier niveau d'information**.
- Mise en place de **permanences** de conseils en mobilité en cohérence avec les actions déjà déployées par les acteurs de terrain.



Déploiement de terrain

- ▶ 22 quartiers prioritaires de la ville de Strasbourg
- ▶ 7 quartiers exposés à des **hauts niveaux de pollution NO₂** (liés au trafic routier en particulier diesel)
- ▶ 8 quartiers à accompagner en priorité en raison du **nombre de CeM très restreint**
- ▶ 4 quartiers où des actions sont prévues
- ▶ Elsau : VoisinMalin
 - Ampère, Port du Rhin, Guirbaden et quartiers Ouest : Mobilex

QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE	NO ₂	CeM
Marais		■
QP de Lingolsheim		■
Neuhof - Meinau		
Spach	■	■
Port du Rhin	■	
Laiterie	■	
Quartiers Ouest	■	
Hohberg		
Molkenbronn		■
Cité de l'III		
Guirbaden		■
Libermann		
Elsau	■	
Cronembourg		
Koenigshoffen Est	■	
Murhof		■
Hautepierre	■	
Ampère		■



Programme CEE MOBY : écomobilité scolaire

MOBY

ecoCO₂
Donnons du sens à l'énergie 2

Programme diffusé par EcoCO₂ au niveau national, et local (partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg).

Objectif : Promouvoir l'écomobilité scolaire dans 4 écoles primaires à Strasbourg et à Bischheim.

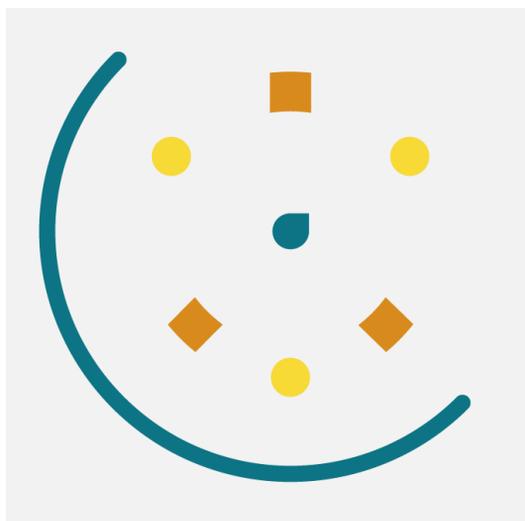
Rôle du chargé de mission MOBY :

Accompagner la collectivité et le comité MOBY (diagnostic et concertation) pour définir un plan d'actions autour de trois grands axes :

- Proposer des solutions de report modal
- Créer ou améliorer les infrastructures pour rendre les abords de l'établissement plus sécurisés et plus agréables
- Développer ou renforcer la culture à l'écomobilité des usagers

Il fournit un kit « clé en main » (fiches Outils et Actions) qui permet au comité MOBY d'avoir les connaissances nécessaires pour décider collectivement des actions à mettre en place et suivre leur réalisation.





CONTACTS ET LIENS UTILES

Site internet
d'informations
concernant la ZFE

<https://zfe.strasbourg.eu/>

Site internet de l'agence
du climat

<https://agenceduclimat-strasbourg.eu/>

Numéro de téléphone

03 69 24 82 82

Adresse mail

contact@agenceduclimat-strasbourg.eu

Contact :

Alexis HECKMANN : alexis.heckmann@agenceduclimat-strasbourg.eu



AGENCE DU CLIMAT

le guichet des solutions

Eurométropole de Strasbourg